



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 66900

Texte de la question

M. André Aschieri demande à M. le ministre délégué à la santé de bien vouloir l'informer de l'évolution de cas d'infection grave des usagers de drogue par injection dans certains pays européens depuis le printemps 2000. Des signes tels que rougeurs, douleurs, gonflements au niveau de la zone de piqûre peuvent révéler la présence du germe appelé « Clostridium novyi » qui peut développer une toxine mortelle. Aussi, il aimerait savoir si l'information des risques d'une telle infection a bien été véhiculée dans l'ensemble des établissements hospitaliers français et il considère qu'une campagne d'information préventive auprès des personnes susceptibles d'être infectées est nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66900

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5741